

CONDITIONS GÉNÉRALES GUICHET

1. Les présentes conditions générales (ci-après, les « Conditions Générales Guichet ») s'appliquent aux opérations de change d'or physique et de change de devises (ci-après, les « Opérations de Change ») proposées par Pire Asset Management, société anonyme de droit belge dont le siège social est situé à B-6000 Charleroi, boulevard Audent 29 et enregistrée à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0428.546.988 (ci-après, « Pire AM »).

2. Toutes les Opérations de Change sont soumises aux Conditions Générales Guichet, auxquelles les clients adhèrent. Une copie intégrale des Conditions Générales Guichet peut être obtenue sur simple demande à Pire AM. Pire AM se réserve le droit de modifier et/ou de compléter à tout moment les Conditions Générales Guichet pour quelque raison que ce soit et ce, sans en avertir personnellement les clients et sans que ces derniers ne puissent réclamer une quelconque indemnité. La publication sur le site internet <https://www.pire-am.eu/> (ci-après, le « Site Internet ») a valeur de notification de ces modifications ou ajouts. Pire AM se réserve le droit de refuser toute Opération de Change et ce, de manière purement discrétionnaire. Seules les personnes majeures peuvent effectuer des Opérations de Change. Les clients peuvent contacter Pire AM par courriel à l'adresse info@pire.be ou par téléphone au +32 71 32 54 11.

3. Les clients sont informés que, comme tout investissement, les Opérations de Change présentent un risque lié à la fluctuation des marchés. Pire AM ne fournit aucun conseil aux clients quant à l'opportunité d'effectuer une Opération de Change. Les clients sont informés que les Opérations de Change peuvent être soumises à une fiscalité particulière dépendant de leur pays de résidence. Les clients sont seuls responsables du respect des dispositions fiscales qui leur sont applicables. En aucun cas, Pire AM ne peut être tenue responsable d'une quelconque infraction aux dispositions fiscales applicables aux clients.

4. Les Opérations de Change s'effectuent en direct au guichet de Pire AM. Si une Opération de Change ne peut être effectuée en direct au guichet de Pire AM (ce qui est le cas pour l'achat par les clients d'or physique, de devises peu courantes et d'Opérations de Change de montants importants), les clients doivent payer un acompte de 40% du montant total pour que Pire AM passe commande auprès de ses fournisseurs. Les Opérations de Change qui ne peuvent être effectuées en direct au guichet de Pire AM sont exécutées immédiatement par Pire AM auprès de ses fournisseurs de telle sorte que, dès que les clients ont marqué leur accord sur les quantités et les prix, les clients sont définitivement liés par les Opérations de Change. Si les clients ne réceptionnent pas les produits, Pire AM conserve l'acompte de 40% versé par les clients et se réserve en outre le droit de réclamer, par toutes voies de droit, tout autre dommage. Pire AM contacte ensuite les clients lorsque les produits peuvent être réceptionnés au guichet de Pire AM. Les prix de l'or physique et des devises fluctuent en fonction de leur cotation sur les marchés au moment où une Opération de Change est effectuée. Les prix sont communiqués oralement par Pire AM aux clients. Les prix sont libellés en euros. Lorsque les Clients ont marqué leur accord sur les prix communiqués par Pire AM, les prix ne peuvent plus être modifiés par la suite et les clients sont tenus par l'Opération de Change. Pour les Opérations de Change qui ne peuvent être effectuées en direct au guichet de Pire AM et qui sont initiées par téléphone, les clients ne peuvent, conformément à l'article VI.58 §2 du Code de droit économique, exercer de droit de rétraction étant entendu que les prix de l'or physique et des devises sont soumis aux fluctuations des marchés.

5. En cas d'achat (achat par les clients), les paiements s'effectuent soit par virement bancaire sur le compte bancaire communiqué par Pire AM, soit au moyen du terminal bancaire installé au guichet de Pire AM, soit, sous certaines conditions et de manière limitée, en liquide. En cas de vente (achat par Pire AM), les paiements s'effectuent soit par virement bancaire sur le compte bancaire communiqué par les clients, soit, sous certaines conditions et de manière limitée, en liquide.

6. Les clients réceptionnent les produits au guichet de Pire AM. Aucun autre système de réception n'est possible. Pire AM n'est en aucun cas responsable du transport des produits par les clients. Le transfert des risques liés aux produits et de la propriété des produits a lieu au moment de la réception. La réception ne peut avoir lieu qu'après le paiement intégral par les clients. Tant que le paiement intégral n'est pas effectué, les clients n'ont pas le droit de disposer des produits notamment en les donnant en gage ou en les vendant à un tiers ou en les mettant à disposition d'un tiers à quelque titre que ce soit.

7. En cas de vente (achat par Pire AM), Pire AM achète exclusivement de l'or physique sous la forme de lingots et de pièces, à l'exclusion de tous bijoux en or. Pour les devises, Pire AM n'achète que les devises les plus courantes. Pire AM n'achète de l'or physique et des devises que sur présentation au guichet de Pire AM et uniquement après vérification effectuée par Pire AM ou par un expert externe, auquel cas les frais d'expertise sont à charge des clients (et déduits du prix si les clients effectuent l'Opération de Change). Pire AM n'est en aucun cas obligée d'acheter de l'or physique ou des devises. Pire AM achète de l'or physique et des devises que si ceux-ci ne résultent pas de pratiques de blanchiment de capitaux ou de financement du terrorisme ou de toutes autres activités criminelles. En cas de vente (achat par Pire AM), les prix sont fixés au moment où une Opération de Change est effectuée soit au moment de la livraison des produits vendus à Pire AM, soit après expertise si Pire AM fait appel à un expert externe.

8. Les clients doivent communiquer leur nom, prénom, date et lieu de naissance ainsi que toutes les autres informations demandées par Pire AM, à défaut les Opérations de Change ne peuvent pas être effectuées. Ces informations sont reprises sur les bordereaux émis par Pire AM et signés par les clients. En cas d'achat (achat par les clients), les clients doivent vérifier, au moment de la réception, que ces produits correspondent à ce qui est mentionné sur les bordereaux émis par Pire AM. La signature des clients sur les bordereaux émis par Pire AM atteste du fait que les produits réceptionnés sont conformes aux produits achetés à Pire AM.

9. Les clients qui effectuent des Opérations de Change doivent être identifiés en vertu de la loi du 18 septembre 2017 visant à lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (ci-après, la « Loi AML »). L'identification s'effectue sur la base de documents originaux remis par les clients, dont Pire AM prend copie. Les conversations téléphoniques entre les clients et Pire AM sont enregistrées. Les données à caractère personnel des clients ne sont traitées qu'aux fins de la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme. Les données à caractère personnel des clients sont conservées pendant dix ans par Pire AM. Conformément à l'article 65 de la Loi AML, les clients ne bénéficient pas des différents droits prévus par le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) dont notamment le droit d'accès, le droit de rectification, le droit d'opposition, le droit à l'oubli, le droit de ne pas être profilé, ni le droit de se faire notifier les failles de sécurité.

10. Pire AM n'engage sa responsabilité que pour dol ou faute lourde, à l'exclusion de toute faute légère. Pire AM ne peut être tenue responsable que des conséquences directes de son dol ou de sa faute lourde. Pire AM ne répond ni du dommage indirect, ni des éventuelles pertes professionnelles, financières ou d'intérêts des clients. Pire AM ne peut être tenue responsable du dommage subi par les clients à la suite d'un cas de force majeure ou de mesures prises par les autorités belges ou étrangères, ni du dommage causé par des attaques, faits de guerre, incendies ou inondations, erreurs ou retards imputables à d'autres organismes financiers ou à tout autre tiers, interruption de liaisons de télécommunication ou d'ordinateur, ou à la suite de grèves, en ce compris de son propre personnel.

11. Les Conditions Générales Guichet sont soumises au droit belge. En cas de litige, les cours et tribunaux de Charleroi sont seuls compétents.